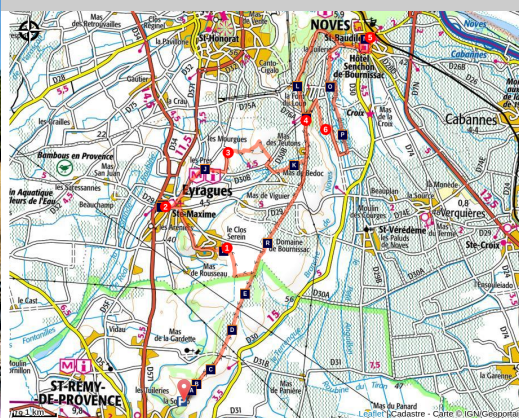


SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE - La Routo : pèr draio e pèr camin à VTT

Saint-Rémy-de-Provence



Paysage de la Petite Crau (©Rémi Sérange - PNR Alpilles)



Par drailles et par chemins, suivez les traces de la transhumance des bergers des Alpilles et de leurs troupeaux !

A travers le plateau de la Petite Crau, au nord de Saint-Rémy-de-Provence, partez à la découverte d'une des voies de transhumance, dénommée "La Routo" en provençal, qui permettait aux troupeaux de cheminer vers les alpages. Pendant longtemps, la plaine à l'est de la Petite Crau était recouverte de marais, obligeant ainsi à passer par ce plateau pour relier le village de Saint-Rémy-de-Provence à celui de Noves, en passant par Eyragues.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

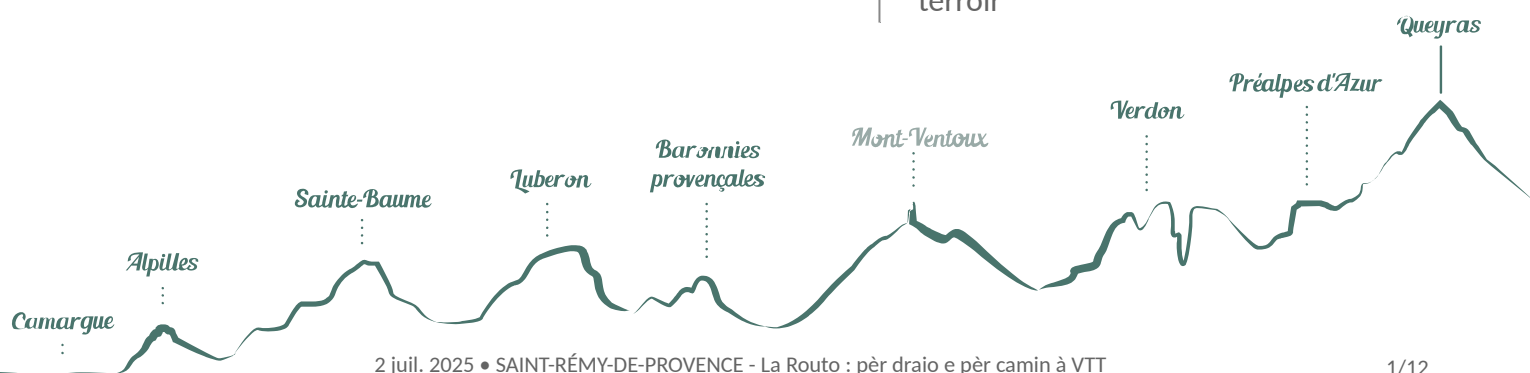
Longueur : 32.3 km

Dénivelé positif : 233 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Patrimoine et histoire, Produits du terroir



Itinéraire

Départ : Parking de la Petite Crau, Saint-Rémy-de-Provence

Arrivée : Parking de la Petite Crau, Saint-Rémy-de-Provence

Balisage :  Non balisé  PR  PR local

Dos au parking, prendre le chemin à gauche, le suivre sur 3,5 km et passer un panneau d'arrêt communal. À la prochaine intersection, tourner à gauche. Emprunter à droite le chemin en gravier blanc et le suivre jusqu'à la route.

1- Tourner à gauche, passer le château d'eau et, dans le virage, basculer sur la 2e rue à gauche. Descendre jusqu'au rond-point. Prendre la 2e sortie et emprunter l'avenue à gauche. Tourner à gauche, et traverser à droite les places de la Libération et Saint-Paul pour rejoindre la Bergerie.

2- Revenir sur ses pas et emprunter à droite la rue juste avant la pharmacie. À la patte d'oie, rester à gauche et continuer jusqu'au canal. Le longer par la droite. Au bout du chemin, virer à droite. Tourner à gauche et passer la manade Roumanille.

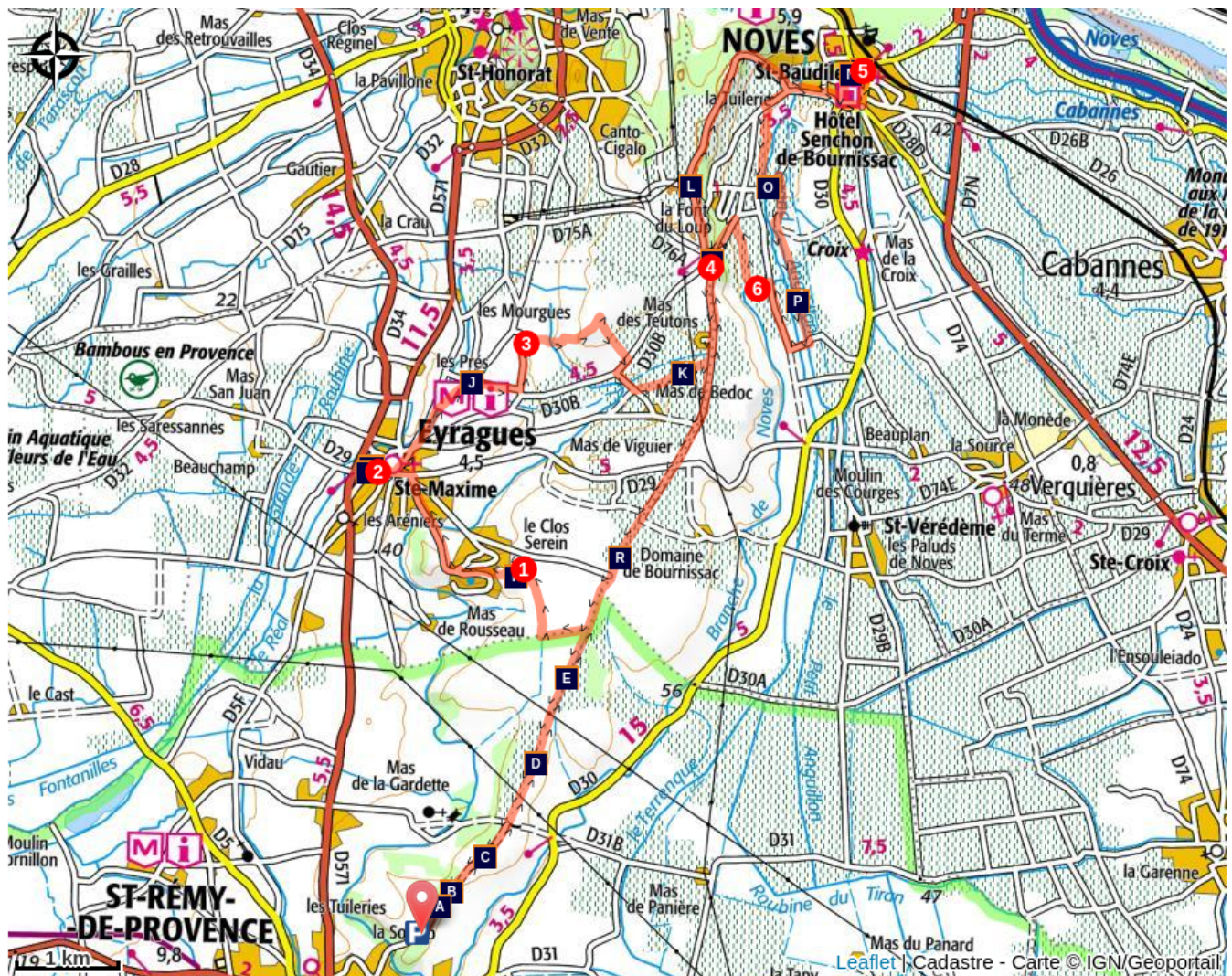
3- Gravier le chemin à droite et passer le canal. Une fois la côte montée, basculer sur le chemin à droite. Emprunter la route à droite, puis prendre à gauche le chemin du Mas de Bedoc. Au croisement, tourner à gauche sur le chemin. Au bout, tourner à gauche sur une route. La suivre jusqu'à rejoindre la D30B.

4- Continuer direction Noves. Après 300 m, suivre à gauche le chemin des Abéie, puis le chemin des Crêtes. Au bout, emprunter à gauche la D30B pour rejoindre Noves et la D30. Tourner à gauche. Suivre la direction Châteaurenard et passer trois ronds-points. Après le 3e, passer à gauche la porte médiévale.

5- Juste après, tourner à droite, rejoindre la place Lagnel et continuer rue Paul Auran. Au bout, tourner à droite, puis direct à gauche. Emprunter la D30B à droite. 1 km plus loin, prendre un chemin sur la gauche (n°941). Au bout, tourner à gauche, passer la rivière et bifurquer à droite (Mas Vert). Suivre ce chemin sur 2 km.

6- Suivre la route à droite. Passer la rivière et à l'intersection, prendre à droite. Après 700 m, bifurquer à gauche sur la draille de Chicard de Pouvairel. Emprunter le 1er chemin sur la droite. Gravier la route par la gauche et rejoindre le point n°4. Suivre à gauche le chemin de la Transhumance. Continuer tout droit pendant 7,5 km pour revenir au point de départ.

Sur votre chemin...



-  La plaine aux Alouettes (A)
-  La lisière aux Engoulevents (C)
-  Au pays des Outardes (E)
-  La Bastide (G)
-  Le parc des Poètes (I)
-  Vignes et oliveraies (K)
-  Eglise Saint-Baudile (M)
-  L'Anguillon (O)
-  Notre-Dame-de-Vacquières (Q)

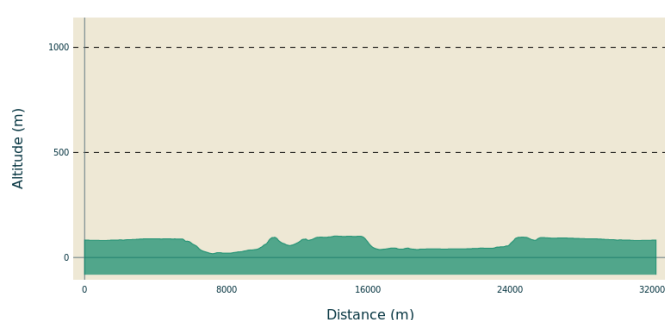
-  Coussoul de la Petite Crau (B)
-  La vigne aux oiseaux (D)
-  Vestiges du pastoralisme (F)
-  La Bergerie (H)
-  Croix Saint-Véran (J)
-  Chemin des Abéie (L)
-  Place Lagnel (N)
-  Le pommier (P)
-  La Petite Crau (R)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Au point 4 : la portion entre la D30B et Noves peut être fréquentée par des véhicules : rester vigilant lors de la traversée des intersections.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 18 m
Altitude max 102 m

Transports

Balade accessible par les transports en commun ZOU !

Ligne 704, arrêt "Collège Glanum" - informations et horaires [en ligne](#)

Les bus ZOU ! sont équipés de supports conçus pour le transport des vélos ; un lien [ci-joint](#) vous explique en détail l'utilisation des racks à vélo.

Accès routier

À 24 km au sud d'Avignon, par la D571 et la D34.

Parking conseillé

Parking de la Petite Crau, Saint-Rémy-de-Provence

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

OTI Alpilles-en-Provence

Place Jean Jaurès, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

saintremy@alpillesenprovence.com

Tel : +33 (0)4 90 92 05 22

<http://www.alpillesenprovence.com>

Sur votre chemin...



La plaine aux Alouettes (A)

Depuis le parking vous parcourez les coussouls de la Petite Crau, cette étonnante steppe faite de galets étaient autrefois le lit de la Durance. Les Fauvettes mélanocéphales et les Alouettes sont furtives mais guettez bien le haut des buissons de Genévrier cade.

Crédit photo : ©Michel Idre



Coussoul de la Petite Crau (B)

Le coussoul est une pelouse pastorale de type steppique, dont la végétation rase pousse sur un sol très fin. Ce sol recouvre des galets provenant de l'ancien lit de la Durance. A moins d'un mètre de profondeur, se trouve une couche de galets, cimentés naturellement par une croûte de sels minéraux, appelée "poudingue". Au sein de la Petite Crau, il est possible de retrouver des espaces de coussouls bien préservés, lui conférant une richesse écologique exceptionnelle.

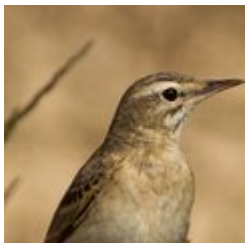
Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



La lisière aux Engoulevents (C)

La lisière à gauche semble propice à la nidification de l'engoulevent. Celui-ci vient chasser dans les zones semi-ouvertes comme l'on peut voir sur la droite du chemin. Des travaux de réouverture de milieux ont été réalisés pour conserver cet habitat ouvert, propice à la chasse des rapaces diurnes et nocturnes, à celle de l'Engoulevent et du Rollier mais aussi à la nidification de nombreuses espèces de passereaux... Rendez-vous au crépuscule de juin pour tenter d'apercevoir l'engoulevent....

Crédit photo : ©Aurélien Audevard



La vigne aux oiseaux (D)

La vigne peut offrir un milieu de vie à certaines espèces d'oiseaux appréciant les paysages ouverts, comme le Pipit rousseline ou l'Alouette lulu. On perçoit nettement la différence entre une vigne désherbée chimiquement où la vie est rare et une vigne conduite avec des pratiques agricoles raisonnées ou en agriculture biologique, qui offre entre autres, des bandes enherbées productives d'insectes et des zones de repli pour les oiseaux.

Crédit photo : ©Michel Idre



Au pays des Outardes (E)

Venez tôt le matin d'avril à juin pour essayer d'observer les outardes canepetières qui sont en pleine parade : l'oiseau si discret devient très démonstratif. Selon les années et les cultures les outardes peuvent se cantonner dans n'importe quel champ pas trop dense et trop haut autour de ce point. C'est aussi l'occasion d'observer les oiseaux des cortèges agricoles : Bruant proyer, Busards (au passage), Bruant zizi, Pipit rousseline, Tarier pâtre...

Crédit photo : ©Michel Idre



Vestiges du pastoralisme (F)

La Petite Crau est une terre de pastoralisme. Le pâturage extensif des chèvres et moutons est un garant de la biodiversité, empêchant l'embroussaillage et la fermeture des milieux, et contribuant par la même occasion à la lutte contre l'incendie. Les troupeaux apprécient la végétation des coussouls, comme en témoigne cette ancienne bergerie, aujourd'hui en ruines.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



La Bastide (G)

Inauguré en 2006 par l'association "Témoignage et Patrimoine", le musée du Patrimoine expose les objets du quotidien donnés par les habitants du village d'Eyragues qui ne souhaitent pas voir disparaître le patrimoine local. On y trouve des récits sur la vie du village, des tableaux, des meubles, des costumes traditionnels et des outils agricoles et de l'artisanat.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



La Bergerie (H)

Construite en 1920 par Jean-Ferdinand Michel, la Bergerie témoigne de la vie pastorale du village d'Eyragues. Cette bergerie abritait un troupeau, qui comptait jusqu'à 300 bêtes. Le petit-fils de Jean-Ferdinand Michel a pratiqué la transhumance jusqu'en 1985, et la bergerie a été utilisée pour garder quelques têtes jusqu'en 1993. Aujourd'hui, le bâtiment a été réhabilité en salle polyvalente par la commune d'Eyragues.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Le parc des Poètes (I)

Avec ce parc la ville d'Eyragues rend hommage à sept poètes, dont les œuvres et travaux ont permis le maintien de la langue provençale. On y trouve une statue de Frédéric Mistral et les bustes de Joseph Roumanille, Théodore Aubanel, Jean Brunet, Anselme Mathieu, Paul Giera et Alphonse Tavan. En toile de fond s'élève la Bastide, maison de maître, qui abrite une salle de réunion et le musée du Patrimoine.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Croix Saint-Véran (J)

Saint-Véran est le saint patron des bergers et de la transhumance. Au nord d'Eyguières, il y avait autrefois une chapelle qui lui était dédiée ainsi qu'une croix, toujours existante. Saint-Véran, évêque de Cavaillon, protecteur des troupeaux, est connu depuis le XIe s. pour avoir pourchassé la Tarasque, qui décimait les troupeaux dans la vallée de la Durance.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Vignes et oliveraies (K)

Comme dans les Alpilles, les agriculteurs d'Eyragues proposent une gamme de produits de terroir diversifiée, avec entre autres le vin, les olives et leurs huiles qui représentent une part conséquente de la production. Les plantations de vignes et oliviers sont donc des éléments structurants du territoire, offrant des paysages agricoles ouverts sur les différents massifs avoisinants.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Chemin des Abéie (L)

Le parcours de la transhumance passait par le chemin des Abéie, nom provençal donné aux troupeaux transhumants. Pour les laisser passer, la largeur du chemin était adaptée. A Noves, ce chemin s'appelle la "Grande Draille". Après la 2ème guerre mondiale, on comptait 10 000 brebis, rien que sur Noves, mises en pâture durant l'année sur la colline du Rougadou et sur les flancs de la Petite Crau.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Eglise Saint-Baudile (M)

La construction d'une église dédiée à Saint Baudile fut ordonnée au Xe s., de manière à agrandir une chapelle déjà existante. Saint Baudile était un légionnaire romain converti au christianisme, qui subit le martyre en 300 après J.-C. à Nîmes. Depuis, il est devenu le saint patron du village de Noves. Cette église romane occupe l'emplacement d'un ancien lieu de culte, qui se trouvait au centre d'une villa romaine.

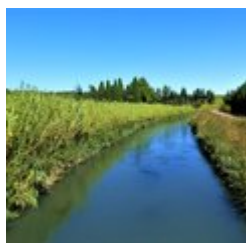
Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Place Lagnel (N)

C'est sur la place Lagnel qu'une partie des troupeaux transhumants passaient la nuit en attendant de traverser la Durance, pour partir vers les alpages. Noves est resté pendant longtemps ancré dans le pastoralisme et les cultures céréalières : chaque habitant possédait quelques brebis et chaque maison avait une bergerie pour les abriter. Ce n'est qu'à partir du XIXe s., que l'activité de la commune s'oriente vers le maraîchage et les arbres fruitiers.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



L'Anguillon (O)

L'Anguillon est une rivière de 20 km, qui prend sa source à Saint-Rémy-de-Provence, au pied des Alpilles. Elle s'écoule du sud vers le nord, pour aller se jeter dans la Durance, aux abords de Châteaurenard. Cette rivière a joué un rôle important au fil des siècles, offrant à la commune de Noves un point de ravitaillement pour les troupeaux en transhumance, mais également l'eau nécessaire à l'irrigation des cultures maraîchères et arbres fruitiers.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Le pommier (P)

Au XIXe s., l'économie de la commune de Noves laisse petit à petit de côté le pastoralisme, pour se tourner vers le maraîchage et la culture d'arbres fruitiers. Depuis, la plaine au sud du village, où passe la rivière de l'Anguillon, s'est spécialisée dans la production de pommes. Le long de ce cours d'eau, on retrouve de nombreuses exploitations qui produisent principalement les variétés Golden et Gala.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Notre-Dame-de-Vacquières (Q)

Au XVe s., plusieurs mas et bergeries, sont construits dans ce secteur pour accueillir des cheptels de plus de 1000 bêtes. S'en est suivi la construction de la chapelle Notre-Dame-de-Vacquières et son ermitage. Cette chapelle se situe à proximité d'une source à laquelle on attribue des vertus guérisseuses, et d'un jas : une bergerie permettant aux troupeaux de s'abriter pendant la période d'hivernage. De là, les troupeaux descendaient s'abreuver dans l'Anguillon.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



La Petite Crau (R)

La Petite Crau présente un écosystème proche de sa grande sœur, la Crau, plaine située au sud des Alpilles. Le paysage est caractérisé par des haies, bosquets et arbres centenaires entourant encore quelques prairies naturelles, typiques des coussouls. De plus en plus de parcelles sont aujourd'hui cultivées, la présence des troupeaux est indispensable au maintien de leur écosystème, car le pâturage est le seul moyen de valoriser les pelouses pastorales des coussouls de la Petite Crau.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

